

Le, 18 Octobre 1966

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Société Anonyme
ANDRÉ CITROËN

Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV^e

METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

NOTE D'INFORMATION N° 5

**DS 21 (DX - DJ) - DS 19 a (DY - DL)
BREAK 21 (DJF) - BREAK 19 a (DLF)
ID 19b (DV)**

Pivots et barres d'accouplement de direction

Les rotules supérieure et inférieure de pivot, ainsi que les rotules de barres d'accouplement de direction des véhicules ci-dessus ne comportent pas de graisseur.

Il est inutile d'en adapter un.

La quantité de graisse introduite en chaîne, dans le logement de rotule, est suffisante pour assurer un graissage correct.

L'adaptation d'un graisseur sur ces rotules risque d'entraîner un excès de graissage, qui, faisant sauter le protecteur caoutchouc, permet à la boue de s'introduire dans la rotule et la détériorer.

Les pivots livrés par le Service des Pièces Détachées sont équipés avec un graisseur sur chacune des rotules.

Les rotules doivent être graissées avant mise en place du protecteur caoutchouc. Retirer l'excès de graisse, ne laisser qu'une pellicule de protection sur la rotule.

Les graisseurs doivent être ensuite retirés et remplacés par les vis prélevées sur le pivot usagé.